

STAGE AUX ETATS-UNIS (Visa J-1)

LE VISA J1	1
LISTE D'ORGANISMES SPONSOR EN FRANCE.....	3
BUDGET A PREVOIR POUR UN STAGE DE 12 MOIS	6
POSSIBILITES D'AIDE FINANCIERE.....	6
LE VOLONTARIAT INTERNATIONAL.....	6
SOURCES D'INFORMATION COMPLEMENTAIRES	7

LE VISA J1

Il est possible de faire un stage professionnel aux Etats-Unis dans le cadre d'un programme structuré. Les organisateurs de ce programme doivent avoir obtenu un agrément du Département d'Etat américain (l'équivalent de notre Ministère des Affaires étrangères). Ce stage doit s'apparenter plus à une formation professionnelle qu'à un vrai travail. Il doit permettre au stagiaire d'améliorer ses compétences dans son propre domaine de spécialité.

Les stages aux Etats-Unis pour candidats internationaux font partie d'un vaste programme d'échanges internationaux appelé « Exchange Visitor Program » pour lequel les participants doivent obtenir le visa J-1. Des informations sur le programme de visa « Exchange Visitor Program » sont disponibles sur le site du département d'état américain : <https://j1visa.state.gov>

Un stage aux Etats-Unis n'est pas autorisé dans le cadre du programme d'exemption de visa, sauf cas exceptionnels (ex. : les étudiants en médecine qui partent faire un stage d'observation dans un hôpital américain). Même si vous partez moins de 90 jours, **vous devez obtenir un visa J-1**, que vous soyez rémunéré ou non.

Pour pouvoir participer au programme J-1 en tant que stagiaire il faut correspondre à l'un des deux profils suivants : le profil «*Trainee*» ou le profil «*Intern*».

- Les «*Trainees* » doivent posséder un diplôme de l'enseignement supérieur et au moins un an d'expérience professionnelle, ou doivent avoir cinq ans d'expérience professionnelle au minimum.

- Les « Interns » doivent être inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur dans leur pays d'origine, ou être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur depuis moins de 12 mois.

La durée maximum autorisée pour un stage est de 18 mois pour un « Trainee » (mais 12 mois dans l'hôtellerie et le tourisme) et 12 mois pour un « Intern ». Le stage doit être à plein temps, c'est-à-dire un minimum de 32 heures d'activité par semaine.

Les stages sont autorisés dans les secteurs suivants : agriculture / sylviculture / pêche, arts et culture, construction / bâtiment, média et communication, éducation, sciences sociales, sciences de l'information, conseil et services sociaux, gestion, commerce et finance, hôtellerie et tourisme, sciences et ingénierie, métiers de la santé (sauf ceux qui nécessitent une autorisation d'exercice), industrie, architecture, mathématiques, administration et droit. Le gouvernement américain n'autorise pas les stages impliquant plus de 20% de travail administratif ou de secrétariat, un contact avec des personnes mineures ou des personnes âgées, des soins médicaux, ou qui ne nécessitent pas de qualification particulière, par exemple : barman ou barmaid, technicien(ne) de surface, caissier(e), chauffeur de taxi, etc. Ce dernier type de travail dit « non-qualifié » peut en revanche être exercé pendant l'été dans le cadre d'un programme de « Jobs d'été » (voir notre brochure « Travailler aux Etats-Unis l'été »).

Le candidat-stagiaire a la possibilité de chercher son futur employeur par ses propres moyens mais **ne peut obtenir de visa J-1 sans passer par un organisme agréé** souvent appelé « sponsor organization » ou « organisme sponsor ». L'organisme sponsor doit être agréé par le Département d'état et a l'autorisation de vous fournir un certificat d'éligibilité appelé **certificat DS-2019**.

Ni la Commission franco-américaine ni le futur employeur américain ne sont habilités à fournir ce certificat. Ces organismes sponsor sont des prestataires de services privés, le stagiaire devra donc toujours prévoir de les rémunérer.

Le candidat-stagiaire doit également présenter au service consulaire de l'ambassade des Etats-Unis pour l'obtention de son visa J-1 un document appelé « Training / Internship Placement Plan – T/IPP» **DS-7002**_Form ». Ce formulaire s'apparente à une convention de stage. Il doit être rempli et signé par l'employeur, le stagiaire et l'organisme sponsor. Ce dernier est tenu de contrôler l'entreprise d'accueil et de vérifier qu'elle est prête à respecter les différentes réglementations édictées par le Département d'Etat. Le DS-2019 ne peut être délivré par l'organisme sponsor sans le «Training / Internship Placement Plan – T/IPP» DS-7002.

Niveau d'anglais requis :

Le candidat-stagiaire doit avoir un niveau d'anglais lui permettant de communiquer aisément à l'intérieur d'une entreprise. Contrairement au programme Au Pair par exemple, aucun cours d'anglais n'est prévu pour le stagiaire pendant son séjour aux Etats-Unis. Le niveau d'anglais du candidat sera vérifié par l'organisme sponsor soit

par un test d'anglais soit par un entretien oral. Si votre niveau d'anglais s'avère insuffisant, le DS-2019 peut vous être refusé.

Info COVID-19 :

Depuis le 8 novembre 2021, les restrictions de voyages qui ont été mises en place par le gouvernement américain depuis mars 2020 ont été levées. Il est donc de nouveau possible de faire une demande de visa J1 *Intern* ou *Trainee*. Cependant, le consulat américain n'ayant pas totalement repris le service en intégralité, il faut donc vous munir de patience et prévoir des temps d'attente importants et des retards éventuels dans la délivrance des Visas.

En accord avec les nouvelles réglementations, toute personne voyageant aux Etats-Unis devra être entièrement vaccinée contre le COVID-19 (deux doses) et fournir un test COVID-19 négatif de moins de 24h. Les vaccins COVID-19 acceptés par les autorités américaines sont les suivants : Pfizer-BioNTech, Moderna et Johnson & Johnson / Janssen, Oxford-Astra Zeneca/Covishield, Sinopharm and Sinovac.

LISTE D'ORGANISMES SPONSOR EN FRANCE

La plupart des organismes cités ci-dessous sont des agences basées en France qui travaillent avec des organismes dit « sponsor » américains agréés par le Département d'Etat américain. Certains ne proposent que le DS-2019 à des candidats qui ont déjà trouvé leur stage, d'autres peuvent aider à la recherche d'un stage ou placer les candidats dans divers secteurs d'activité. Cette liste n'est toutefois pas exhaustive.

La liste complète des organismes sponsors américains figure sur le site du Département d'Etat à la page <http://j1visa.state.gov/participants/how-to-apply/sponsor-search/> (dans le menu déroulant « select a program », indiquez « Intern » si vous êtes étudiant.e ou jeune diplômé.e ; « trainee » si vous êtes professionnel.le)

N.B. Le Centre EducationUSA tient à préciser que le fait de figurer sur la liste ci-dessous ne constitue pas une recommandation de la part de la Commission franco-américaine et que les organismes cités sont donnés à titre indicatif.

AIESEC France

L'Arsenal 6
76bis rue de Rennes, 75006 Paris
[linkedin.com/company/aiesec-in-france/](https://www.linkedin.com/company/aiesec-in-france/)
Web: <https://aiesec.org/global-talent>

Présent dans plus de 120 pays avec plus de 100 000 étudiants, AIESEC offre à ses membres une expérience d'apprentissage et de développement de leurs compétences personnelles et professionnelles au travers d'un réseau international. A noter : Il est possible de choisir une région ou un domaine d'activité. Il est toutefois impossible de se restreindre qu'à un seul pays.

Programme « Global Talent » : Global Talent est une expérience de stage pour les jeunes qui visent le développement professionnel dans un contexte global.

AMERICA WELCOME

04 42 91 31 01

E-mail : info@americawelcome.com

Web: www.americawelcome.com

America Welcome est un programme de la SAS Calvin-Thomas. Son objectif est de faciliter les démarches consulaires des étudiants et des jeunes travailleurs qui ont trouvé un stage aux USA. America Welcome travaille avec les sponsors Intrax et InterExchange, tous deux agréés par le département d'état. En revanche, American Welcome ne s'occupe pas des placements en entreprise.

EUROPUSA



19, rue des Longs Prés 92100 BOULOGNE

tél.: 01 80 87 57 80

E-mail : services@europusa.com

Web: www.europusa.com/etudier-aux-etats-unis/trouver-un-stage-aux-etats-unis/votre-stage-aux-usa-avec-europusa/

EuropUSA.com propose depuis plus de 15 ans des assurances aux Etats-Unis pour les étudiants, les touristes et expatriés.

EuropUSA propose également des stages, jobs d'été aux Etats-Unis et un service d'accompagnement et travaille avec des organismes sponsor agréés pour la délivrance du visa J1.

Formule avec ou sans placement.

EXPERIENCE INTERNATIONALE

7bis, rue Decrès, 75014 PARIS

Tel.(+33) 01 43 15 09 48

E-mail : contact@experience-internationale.fr

Web: www.experience-internationale.fr

Le but de l'association est de promouvoir la mobilité internationale des jeunes, notamment dans le secteur **agricole**, et de contribuer à la formation des jeunes du secteur agricole par le biais d'une expérience de mobilité professionnelle à l'étranger. Pour les Etats-Unis, elle travaille avec le sponsor J-1 Expérience International (www.expint.org). EXPERIENCE INTERNATIONALE propose divers programmes de stages agricoles, horticoles, en viticulture-œnologie aux Etats-Unis mais aussi en **management, commerce, et finance**.

INTRAX CULTURAL EXCHANGE

Plusieurs conseillers en Europe : www.intrax.fr/contactez-nous
www.intrax.fr/

Depuis 1980, Intrax a permis à des étudiants internationaux et à de jeunes professionnels d'améliorer leurs compétences professionnelles et d'acquérir une précieuse expérience internationale, grâce à des emplois saisonniers, des opportunités de stages et de formations professionnelles aux États-Unis.

Secteurs: affaires, marketing, commerce, finance, ingénierie, IT, médias, développement web et programmes, art numérique, tourisme et ONG, hôtellerie/restauration, Arts et Culture, Sciences, administration publique et droit.

PARENTHÈSE

17 rue Notre Dame des Victoires

75002 PARIS

Tél.: 01 43 36 37 07

email : contact@parenthese-paris.com

skype : parentheseparislondon

Web: www.parenthese-paris.com

Parenthèse a établi un partenariat exclusif avec CIEE (Council on International Educational Exchange), désigné sponsor officiel par le gouvernement américain depuis 1947. Parenthèse et CIEE vous permettent donc d'effectuer un stage en entreprise aux USA soit en tant que « Intern », soit en tant que « Trainee ».

Parenthèse ne propose pas de services de placement mais leur site regorge d'informations pratiques et de ressources en ligne gratuites pour vous aider à démarcher les employeurs américains par vous-même :

VISA J-1 (GROUPE ADIONA)

152 chemin de la petite bastide, 13770 Venelles

Tél : 04 88 14 80 36

Web : <http://visa-j1.fr>

Formulaire de contact : www.visa-j1.fr/contact/ ou anita@visa-j1.fr

Le groupe Adiona, basé dans le Sud de la France, a été créé en 2009 . Il a pour mission d'accompagner les étudiants dans leurs démarches pour accéder à une expérience

internationale. Parmi les 5 pôles qui ont ainsi été développés au service des étudiants et de la concrétisation de leurs projets, 2 pôles sont consacrés aux stages aux Etats-Unis : [MyInternshipAbroad](#), le stage à l'étranger, Visa J-1, l'obtention du Visa J-1 pour les États-Unis.

Secteurs : Management, business ; commerce, finance, média, communication, administration publique, droit, hôtellerie et tourisme, sciences, ingénierie, architecture, mathématique, industrie

BUDGET A PREVOIR POUR UN STAGE DE 12 MOIS

Billet d'avion transatlantique	Entre 500 € et 1 500 € selon la destination
Frais de prestations de services des organismes sponsor pour la délivrance du DS-2019 (sans placement) :	Minimum 1800€ (comprenant une assurance santé)
Frais de demande de visa	160\$
Frais d'enregistrement SEVIS	220\$
Frais d'entretien (logement, nourriture)	Minimum 900 € par mois selon la destination (à NY ou LA : plutôt le double !)
Frais de transports locaux ou achat d'une voiture	Entre \$50 et \$150 par mois pour une carte de transport Environ \$3 000-\$10 000 pour une voiture d'occasion

POSSIBILITES D'AIDE FINANCIERE

Aucune aide financière tant pour le séjour que pour le voyage ne peut être envisagée de la part de l'Ambassade des Etats-Unis ni de la Commission Fulbright franco-américaine pour permettre des stages aux Etats-Unis. Sachez cependant qu'un certain nombre de conseils régionaux attribuent des bourses aux étudiants résidents de la région afin de favoriser la mobilité internationale.

Nous vous suggérons de vous renseigner auprès du service des relations internationales de votre école ou auprès du conseil régional de votre lieu de résidence et / ou d'études.

LE VOLONTARIAT INTERNATIONAL

Etre Volontaire International, c'est partir pour une mission professionnelle à l'étranger tout en bénéficiant d'un statut public protecteur. Le V.I est placé sous la tutelle de l'Ambassade de France.

Le VIE (Volontariat International en Entreprise) effectue sa mission au sein d'une entreprise française à l'étranger.

Il occupe un emploi d'ordre commercial, technique, scientifique, etc.

Le candidat peut trouver lui-même sa mission, en démarchant les entreprises ou en consultant les offres sur le site <https://mon-vie-via.businessfrance.fr/>. L'organisme gestionnaire est **Business France**, qui instruit la demande d'affectation et assure la gestion du VIE.

Le Volontariat International en Administration (V.I.A) est destiné aux jeunes de 18 à 28 ans souhaitant travailler pour des services de l'État à l'étranger : dans les consulats, les ambassades, les services et les missions économiques français à l'étranger ou encore dans les services de coopération et d'action culturelle. Les V.I.A peuvent être placés sous la tutelle du Ministère des Affaires étrangères et du Développement International (MAEDI). Aucune candidature spontanée ne doit être adressée directement aux ambassades. Les candidats doivent attendre qu'une offre apparaisse sur le site du CIVI pour y postuler et envoyer CV et lettre de motivation à l'adresse électronique du contact qui apparaît sur l'annonce.

Modalités d'accès

Toute personne âgée de plus de 18 ans et de moins de 28 ans à la date d'inscription peut prétendre à un Volontariat International. Le départ en mission s'effectue au plus tard le jour de votre 29ème anniversaire. Au-delà, aucune dérogation n'est accordée.

Vous devez être de nationalité française ou européenne (ressortissant des Etats membres de l'Espace Economique européen qui regroupe les 28 Etats membres de l'Union Européenne, l'Islande, la Norvège, le Lichtenstein) ou monégasque.

Vous devez être en règle avec les obligations de service national du pays dont vous êtes ressortissant.

Vous devez jouir de vos droits civiques et justifier d'un casier judiciaire vierge. Enfin, vous devez remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour les personnes exerçant des activités de même nature dans l'organisme d'accueil.

Plus d'infos : <https://mon-vie-via.businessfrance.fr/>

SOURCES D'INFORMATION COMPLEMENTAIRES

Ministère des Affaires étrangères – Services aux citoyens

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/preparer-son-expatriation/>

Il existe une association française du nom de «TELI, Travail Etudes et Loisirs Internationaux», qui propose à ses adhérents des informations sur des jobs d'été ou des stages aux Etats-Unis ainsi que des petites annonces: **Association TELI**, Web: www.teli.asso.fr En revanche, cette association ne s'occupe pas des démarches de visa pour les Etats-Unis.

Vous trouverez ci-dessous un certain nombre de sites Internet spécialisés dans la recherche de stages aux Etats-Unis. (Cette liste ne constitue pas une recommandation de la part de la Commission franco-américaine):

www.campuscareercenter.com

www.campusinternships.com

www.careerbuilder.com

<http://collegerecruiter.com>

<https://careers.linkedin.com/students/Internships>

www.externships.com (stages d'observation)

<https://firsthand.co/careers/internships>

www.glassdoor.com

www.goabroad.com/intern-abroad

www.idealists.org

www.indeed.com

www.internjobs.com

www.internships.com

www.internshipprograms.com

www.internweb.com

www.simplyhired.com

Mars 2022

Centre EducationUSA
Fulbright France
www.fulbright-france.org

